

De quoi sont se constituent les frais de dossiers

Par Nano06, le 23/03/2013 à 21:11

Bonjour,

Je souhaiterais savoir ce que regroupe exactement les frais de dossiers ?

De plus, le prix des frais de dossiers que j ai du payé est différent du prix du montant maximal qui apparait sur le site internet du groupe de la résidence. Que puis je faire contre cela ? **merci**

Par moisse, le 24/03/2013 à 11:05

Bonjour,

Déja commencer par situer le contexte de la perception de frais de dossier (emprunt, location, demande de carte de séjour, avocat...???)

Par Nano06, le 24/03/2013 à 11:07

Les frais de dossiers concerné la location d un studio meublé

Par moisse, le 24/03/2013 à 11:47

Alors les frais de dossier sont sont liés à la seule rédaction du contrat de location (bail). Selon l'article 5 de la loi ddu 6 juillet 89 dont les dispositions d'ordre public prévoient le partage par moitié des frais de rédaction du bal entre locataire et bailleur.

Par Nano06, le 24/03/2013 à 19:32

Merci bien

Par contre j ai payé des frais de dossiers de 750€ mais sur le site internet de la résidence en question il y a marqué que les frais s élevaient au maximum a 500€ TTC Puis je faire quelque chose contre cela ?

Par moisse, le 25/03/2013 à 07:52

Bonjour,

Cela je l'ignore, mais vous pouvez toujours demander à l'agence une explication sur la différence.

Vous pouvez aussi passer devant la vitrine et vérifier les prix dont l'affichage est obligatoire.

Par Nano06, le 25/03/2013 à 08:12

D accord

Merci

Par Lag0, le 25/03/2013 à 08:17

Bonjour,

Déjà, s'agissant d'un logement meublé, la loi 89-462 ne s'applique pas !

Les frais dits "frais d'agence" sont libres et il est bien difficile de vous dire ce qu'ils regroupent vraiment selon les agences !

Ce qu'impose la loi, c'est que vous soyez averti des dits frais avant la signature du bail, au minimum par un affichage dans les bureaux de l'agence.

Par moisse, le 25/03/2013 à 17:47

La petite précision m'a effectivement échappé.

La lectrice m'excusera, heureusement des contribnuteurs plus attentifs sont là pour redresser les erreurs.

Mea culpa.